

# ROYAL JUMP ART CHALLENGE



## *The Royal Jump Art Challenge*

*2018*

Du 31 Mai au 3 juin 2018 se tiendra la deuxième édition du Royal Jump, au château de Bertichères.

Dans ce magnifique cadre, qui verra se dérouler des épreuves internationales de concours complet, des challenges CSO, des derby et de nombreuses animations, un concours d'art s'y déroulera du samedi au dimanche.

Pendant ce concours, 7 artistes s'affronteront sur place afin de remporter le titre d' "artiste Royal Jump" et repartir avec de très beaux cadeaux, en particulier Mauboussin, Clairefontaine et Géant des Beaux Arts.

Un seul mot d'ordre ! S'imprégner et mettre en avant l'univers du Royal Jump !

Les candidats peuvent tenter leur chance en envoyant leurs candidatures du **8 mai au 18 mai inclus**.

La première phase de sélection est effectuée par le Royal Jump et Vanylinn, la semaine suivant la clôture des candidatures. **7 candidats sont retenus**, soigneusement sélectionnés de façon entièrement anonyme par Vanylinn, par soucis de totale transparence et impartialité.

### **Afin de candidater, il est nécessaire de :**

- Liker la page Facebook Royal Jump de Bertichères & la page Facebook Vanylinn
- Envoyer un email à [communication@royal-jump.com](mailto:communication@royal-jump.com) en précisant email, adresse, téléphone et en acceptant le règlement du concours, ainsi que quelques oeuvres artistiques.

Ce concours est réservé aux artistes amateurs. Il n'est donc pas ouvert aux artistes professionnels enregistrés auprès de la Maison des Artistes.

Il est demandé à chaque demande de candidat de fournir des visuels de leurs travaux artistiques. Au minimum une oeuvre par candidature, dont au moins une basée sur le thème équin

# ROYAL JUMP ART CHALLENGE



Seule limite : les travaux doivent se limiter aux arts plastiques, en particulier dessin et peinture (entre autre : pas de sculpture, pas de photographie, pas d'art digital).

Les candidats retenus seront invités à se rendre au Royal Jump le samedi et le dimanche, pour s'affronter lors du concours d'art. Un jury se réunira le dimanche afin d'élire l' "Artiste Royal Jump" ainsi que deux mentions spéciales.

## Règlement

Appel aux candidatures: du 8 Mai au 18 Mai

Royal Jump Art Challenge : 2 et 3 Juin

Marques partenaires des récompenses : Mauboussin, Clairefontaine, Géant des Beaux Arts

Participation via Facebook et Instagram

### **Article 1: Conditions de participation**

Le concours est ouvert aux:

- Artistes amateurs, non inscrit en tant qu'artiste professionnel à la Maison des Artistes
- Aucune limite d'âge (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)
- Une salle est mise à disposition des artistes
- Matériel fourni mais l'artiste peut venir avec le sien.

### **Article 2: Déroulement du jeu**

#### 2.1 S'inscrire

Afin que son inscription au casting puisse être prise en compte, chaque candidat devra :

- Aimer la page Royal Jump de Bertichère, organisatrice du Royal Jump
- Aimer la page Vanylinn

#### 2.2 Formulaire d'inscription

Les candidats devront communiquer les informations suivantes:

- Informations personnelles de contact (email, adresse, téléphone)
- Au moins une photo d'un de leur travaux artistiques, dont au moins une oeuvre équine. Toutes les techniques d'art plastique de dessin et peinture sont acceptées (pas de sculpture, pas de photographie, pas d'art digital)

# ROYAL JUMP ART CHALLENGE



## **Article 3: Sélection des candidats**

3.1: Phase 1 : appel aux candidatures

Les candidats envoient leurs candidatures jusqu'au 18 Mai inclu.

La première phase de sélection est effectuée par Vanylinn de manière anonyme.

7 candidats sont retenus.

3.2 : Phase 2 : concours d'art lors du Royal Jump, le 2 et 3 Mai

Les candidats s'affronteront sur un thème donné les 2 et 3 Mai.

Le jury élira le grand finaliste du concours.

## **Article 5 : Récompenses**

Tous les 7 candidats seront récompensés pour leur participation lors du Royal Jump Art Challenge, par des cadeaux fournis par nos partenaires Mauboussin, Clairefontaine et Le géant des beaux Arts. En particulier, le gagnant puis deux mentions spéciales recevront des cadeaux supplémentaires, pour une dotation totale de plus de 5000€.

## **Article 6 : Publication des photos**

Les participants autorisent expressément le Royal Jump et l'artiste Vanylinn, à titre gratuit, à publier, communiquer, exposer et divulguer oralement, graphiquement ou par écrit les oeuvres des candidats dans le cadre de ce concours.

## **Article 7 : Dispositions diverses**

Tous les participants s'engagent à :

- Prendre connaissance et accepter sans réserve le présent règlement
- Participer à la remise des prix, s'il est lauréat
- Accepter le prix sous sa forme attribuée
- En cas d'absence du lauréat ou de son représentant, celui-ci ne pourra prétendre à aucun prix.
- Les participants autorisent expressément le Royal Jump et Vanylinn à utiliser et diffuser leur image (via des supports papier et Internet) et les éléments caractéristiques de l'activité et de leur projet.
- Les candidats ne seront pas logés sur place. Il revient à chacun de se débrouiller quant aux hébergements.

# ROYAL JUMP ART CHALLENGE



---

## **Article 8: Modifications, réserves et annulations**

Le Royal Jump, Vanylinn et les membres du jury ont le droit de refuser des dossiers incomplets. Ils se réservent le droit d'attribuer ou de ne pas attribuer les prix s'ils estiment après examen des candidatures qu'elles ne répondent pas aux critères du concours. Les jurys sont souverains de leur décision et n'ont pas l'obligation de motiver leur décision, qui est sans recours.

## **Article 9: Acceptation du règlement**

La participation à ce concours implique une acceptation sans réserve de ce présent règlement. En cas de force majeure, Royal Jump et Vanylinn se réservent le droit exclusif et unilatéral d'interrompre ou de modifier le concours, d'en décaler la période d'inscription ou la période de déroulement à tout moment et sans préavis, si une telle mesure se révèle nécessaire et/ou raisonnable.

Les participants s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet. Les candidatures remplies par les participants au Concours ainsi que les délibérations des jurys sont confidentielles. Les personnes ayant à connaître le contenu des dossiers de candidature sont tenues au secret professionnel le plus strict.